ETABLISSEMENT : COLLEGE GEORGES POMPIDOU DE MURAT

RNE : 0150023U

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE

En date du : 19/09/2023 n° de la séance : 5

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 13

Quorum : 12

Nom et prénom du président de séance : M Fabrice LEFORT, principal

Nom, prénom et qualité du secrétaire de séance : M Anthony FISICHELLA Principal Adjoint

Liste et qualité des membres présents :

Liste et qualité des membres présents :	Liste des membres absents à l'ouverture :
- M LEFORT Fabrice, principal - M FISICHELLA Anthony, principal adjoint - Mme SAINT GILLES Pascale, gestionnaire - Mme BRESSON Aurélie, conseillère départementale du Cantal - Mme COUTURE Flore, représentante de la Mairie de Murat - M. CHABRIER Gilles, personnalité qualifiée - M. DELOR Philippe, personnalité qualifiée - Mme BERNIER Isabelle, enseignante - Mme DEFIX Claire, enseignante - Mme SAUNIERE Camille, enseignante - Mme SEIGNEUR Claire, enseignante - M. DELOSTAL Bruno, agent de maintenance - M. LABIDOIRE Julien, parent d'élève - Mme PETOUD Emmanuelle, Adjoint Gestionnaire et Agent Comptable (membre invité)	- Mme CABECAS Valérie, conseillère départementale du Cantal - Mme CHEVALIET Béatrice, représentante de Hautes Terres Communauté - M. LAGLOIRE Fabien, parent d'élève - M. OUVRIER Julien, parent d'élève - M. BOUTEZ Frédéric, parent d'élève - Mme BLANC Luna, élève - Mme PETOUD Emmanuelle, Adjoint Gestionnaire et Agent Comptable - M. FERRATON Yves, enseignant - M. GOMINARD Nicolas, enseignant - Mme BARDON Céline, secrétaire

<u>Ordre du jour :</u>

Conseil d'administration

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du PV N°4
- Voyages 2023-2024
- Conventions

La secrétaire de séance : Anthony FISICHELLA

Le président de séance : Fabrice LEFORT

ETABLISSEMENT : COLLEGE GEORGES POMPIDOU – 15300 MURAT
RNE : 0150023U
DATE du CA : 19 Septembre 2023

Monsieur Lefort ouvre la séance à 18h06.

I CONSEIL D'ADMINISTRATION

M FISICHELLA se propose d'assurer le secrétariat de cette séance.
Accepté à l'unanimité

Le PV du CA n°4 ne peut pas être approuvé car il n'a pas été envoyé aux membres, il sera soumis lors du prochain CA.

II DOMAINE BUDGETAIRE ET FONCTIONNEMENT

A Voyages Scolaires 2023 :

A.a Voyage à Brême

M. Fisichella présente le programme et le budget du voyage à Brême prévu du 5/11 au 11/11/2023.

Pour le collège, le voyage concerne dix-neuf élèves germanistes et trois accompagnateurs.

Les objectifs pédagogiques et éducatifs :
- Échanges linguistiques et découverte culturelle,
- Histoire nationale et locale en lien avec Brême/ Devoir de mémoire / Citoyenneté.

Grâce aux subventions reçues par le collège et notamment celle de l'OFAJ, le voyage est gratuit pour les familles.

VOTE :

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

A.b Voyage dans les Deux-Alpes

M. Fisichella présente le programme et le budget du voyage aux Deux-Alpes prévu du 10/12 au 15/12/2023.

Le voyage concerne les vingt-quatre élèves de la section Ski et quatre accompagnateurs dont deux moniteurs ESF de la station du Lioran.

Les objectifs pédagogiques et éducatifs :
- Permettre aux élèves de la section de skier avant le début de la saison au Lioran,
- Préparation physique et perfectionnement technique,
- Découverte du territoire national et de la Haute-Montagne.

Au niveau du budget, le collège pensait pouvoir compter sur une subvention de la région or celle-ci ne s'adresse plus aux collégiens en 2023-2024.

Le coût pour les familles passerait donc au-delà des 300€ (314€) qui constitue le seuil limite que la CA ne souhaite pas dépasser.

M. Chabrier et Mme Bresson annoncent que le département s'engage à soutenir ce voyage à hauteur de 25€ par élève soit 600€ au total.
Cela a pour effet de porter la participation des familles à 289€ maximum.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

B Passation de conventions, de contrats et de marchés :

B. a. Subvention ACAL

M. Fisichella et Mme Bernier présentent une convention établie entre le collège et l'ACAL (Association cantalienne des amis de la lecture) au sujet de la visite de Mme Valentine Goby, écrivaine, auprès des deux classes de troisième le mercredi 18 octobre 2023.

La prestation sera financée par l'enveloppe « Pass Culture » allouée au collège. Seuls les repas de Mme Goby et de son accompagnant seront pris en charge par le collège.

VOTE :

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

B. b. Subvention Installations sportives

M. Fisichella présente la convention pluriannuelle tripartite d'occupation des installations sportives de la commune et précise qu'il n'y pas de changements majeurs par rapport aux années précédentes.

Celle-ci permet simplement de formaliser la répartition travaillée au mois de juin 2023 avec les différentes parties.

Au sujet des installations sportives de la commune, M. Chabrier annonce que le « city stade » et les deux terrains de tennis qui sont en cours d'installation seront également mis à disposition du collège.

VOTE :

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

III QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses

Fin du Conseil d'Administration 19h10